

La rédaction, une profession en forte demande



Par Chistine Christophory,
trad. a., réd. a.

En 2006, au Québec, un rédacteur professionnel peut travailler dans un large éventail de domaines — économique, médical, technique, aussi bien que ludique. Il rédige des textes et monte des dossiers documentaires destinés à prendre une grande variété de formes de diffusion — en ligne, fureteur Web, papier ou présentation visuelle, devant un auditoire spécialisé ou non.

La demande est très forte et l'offre nettement inférieure aux besoins du marché.

La rédaction, une profession à part entière

En 1983 un sondage de la Société des traducteurs du Québec (STQ) établit que 20 % de ses membres comptent la rédaction dans leurs activités et indique un intérêt certain pour la création d'une section de rédaction. Élément intéressant : la rédaction est exercée par la tranche des membres qui ont le plus d'expérience et la rémunération de ces services se situe en haut de la fourchette de la rémunération.

Répondant à la demande de ses membres, la STQ crée donc en 1984 un groupe de réflexion d'une vingtaine de membres exerçant aussi en rédaction, qui se donne comme objectifs d'établir la monographie du rédacteur et d'établir des critères objectifs d'évaluation des compétences en rédaction en vue de mettre un examen sur pied.

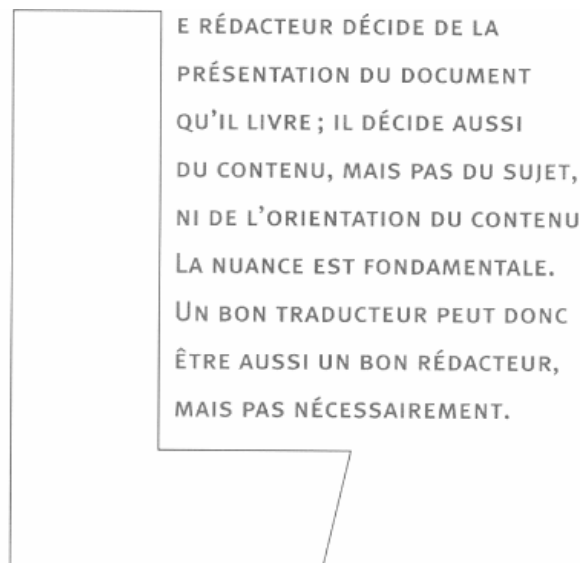
Sa conclusion sera que l'écriture à demande, dans une langue rigoureusement correcte et adaptée au lectorat ou à l'auditoire, est le fait de plusieurs professions : la traduction, bien sûr, mais aussi le journalisme ou la rédaction, par exemple. Si certaines compétences sont communes, il y a aussi des différences notables. Le rédacteur, en effet, décide de la présentation du document qu'il livre, (titre, sous-titres, découpage des sections, illustrations, etc.), il décide aussi du contenu, mais pas du sujet, ni de l'orientation du contenu. La nuance est fondamentale. Un bon traducteur peut donc être aussi un bon rédacteur, mais pas nécessairement.

La Section de rédacteurs, qui gagnera ensuite son indépendance pour devenir la Société québécoise de la rédaction professionnelle, se donne comme raison d'être principale de regrouper et d'aider des rédactrices et des rédacteurs dont elle aura validé la compétence, de promouvoir la qualité de la rédaction et de défendre les intérêts de la profession.

La SQRP tient chaque année un examen d'agrément en français, et à l'occasion en anglais, ce qui lui permet de recruter des membres d'un horizon beaucoup plus large et beaucoup plus spécialisés en rédaction. Elle s'est dotée d'un site Internet, qui répond aux questions des donneurs d'ouvrage et des rédacteurs et rédactrices, avec un répertoire des membres et leurs domaines de spécialité, ainsi qu'une section réservée aux membres où ils peuvent consulter les offres d'emploi qui leur ont par ailleurs été diffusées par courriel.

Un réseau de proximité

La Société tient entre trois et cinq soirées par an, qui aident les membres à se tenir au fait de l'actualité de leur profession – outils de rédaction, évolution de la langue, nouvelles parutions, etc. Autre outil précieux de réseautage à la SQRP : un bulletin mensuel qui, sur quatre pages, présente un membre et donne quelques nouvelles brèves de la Société.



La SQRP a tenu en 2003 un colloque pour souligner le dixième anniversaire de sa fondation, sous le titre « La rédaction : une vraie profession », en collaboration avec le Certificat de rédaction de l'Université de Montréal. Un deuxième est prévu pour 2006 (voir à ce sujet les « Échappées sur le futur »).

Petite histoire de la SQRP

1989 : L'assemblée générale annuelle de la STQ ratifie la création d'une Section de rédacteurs.

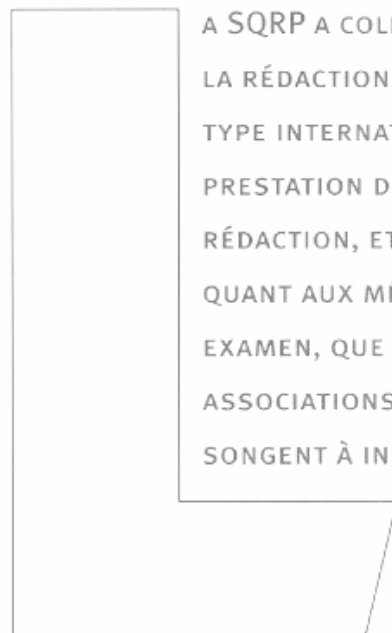
1990 : Premier examen d'admission à la Section, en français et en anglais ; le groupe compte environ 50 membres.

Reconnaissance, par l'Office des professions du Québec, de la STQ, qui devient un ordre professionnel. La demande ayant été déposée avant la création de la Section, le titre de rédacteur ou rédactrice ne figure pas au nombre des titres réservés.

1993 : Naissance de la Société québécoise de rédaction professionnelle (SQRP).

1997 : Adhésion à l'INTECOM.

Depuis 2004, la présidence de la SQRP est assurée par un autre de nos collègues également membre de l'OTTIAQ, Marc Dionne, réd. a., trad. a. (voir son article ci-dessous).



A SQRP A COLLABORÉ À
LA RÉDACTION D'UN CONTRAT
TYPE INTERNATIONAL DE
PRESTATION DE SERVICES DE
RÉDACTION, ET EST CONSULTÉE
QUANT AUX MÉCANISMES DE SON
EXAMEN, QUE PLUSIEURS AUTRES
ASSOCIATIONS NATIONALES
SONGENT À INSTITUER.

Un réseau international

Soucieuse d'élargir son rayonnement et celui de la profession qu'elle représente, ainsi que de favoriser les échanges dans le contexte de mondialisation où s'exerce ce métier, la SQRP est depuis 1997 membre de l'INTECOM (INternational Council for TEchnical COMmunication), association internationale qui regroupe les associations nationales de rédacteurs professionnels (ce que la FIT est à l'OTTIAQ). La SQRP a notamment collaboré à la rédaction d'un contrat type international de prestation de services de rédaction, est consultée quant aux mécanismes de son examen, que plusieurs autres associations nationales songent à instituer. Elle se tient au courant de ce qui se passe au sein des associations de rédacteurs des autres pays qui en sont membres.

Avec des membres en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle Zélande, dont les délégués se rencontrent chaque année, l'INTECOM centralise des initiatives internationales, pilote des projets spéciaux et met des ressources au service des rédacteurs professionnels du monde entier, notamment par son site Web.

L'INTECOM s'apprête en outre à épauler les rédacteurs des pays de la « Nouvelle Europe », qui se sont joints dernièrement à la communauté européenne, et sert de catalyseur à l'intérêt grandissant pour la rédaction professionnelle en Inde, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud.

Précision d'importance

Pour nos collègues terminologues ou anglophones, mais aussi, bien sûr, traducteurs, précisons qu'en anglais :

Technical communicators are also known as documentation developers or technical writers, and more recently the titles "information designers" or "information architects" have been proposed. We have taken the term "technical communicator" as covering what we do in the broadest sense because the term technical writer does not fully describe the scope of our work in which design and architecture are an integral part. However, the debate is not closed and we will continue to examine what we do and ensure that what we call ourselves represents our role.